# 

* Date : 28-10-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013774811
* Author :

Justice de paix du canton de Fosses-la-Ville
Suite à la requête déposée le 24-09-2013, par ordonnance de Madame le Juge de Paix du canton de Fosses-la-Ville, rendue le 22-10-2013, Madame Arlette Georgette SOMERS, née à Aiseau le 11 avril 1941, domiciliée au Home « Le Gai Logis », à 5060 Auvelais (Sambreville), rue de l'Institut 5, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Maître Thierry BRACKMAN, avocat à 5060 Sambreville, rue de Falisolle 405.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Mouthuy Françoise.